

Ecole normale supérieure - PSL
Département d'études cognitives (DEC) -
Laboratoire de Sciences Cognitives et
Psycholinguistique (LSCP)

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE SERVICES

Prestations de développement d'un ensemble logiciel déployable offrant une interface web et prestations connexes

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2025-013
Date limite de remise des candidatures	MERCREDI 26 FÉVRIER 2025 à 12H00
Procédure de passation	Procédure d'appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1°)

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Ecole normale supérieure - PSL

Département d'études cognitives (DEC) -Laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistique (LSCP)

Représentant : Monsieur le Directeur de l'Ecole normale supérieure – PSL

Adresse: 45 rue d'Ulm

75230 Paris cedex 05

■ Objet et description de la prestation :

Le contrat a pour objet des prestations de développement d'un ensemble logiciel déployable offrant une interface web et prestations connexes

La prestation comprend:

- Le développement de l'ensemble logiciel.
- L'encapsulation de la solution assurant sa portabilité
- L'assistance au déploiement sur les serveurs du LSCP »

L'interface web doit permettre aux différents types d'utilisateurs d'interagir avec les données et d'effectuer un ensemble d'opérations dont les spécificités et attendus sont détaillés dans le dossier de consultation des entreprises.

La prestation consiste à trouver un développeur capable de créer l'interface web ainsi que des composantes qui devront pouvoir fonctionner dans notre cluster. L'interface web doit permettre aux différents types d'utilisateurs d'interagir avec les données et d'effectuer un ensemble d'opérations, détaillé dans le projet.

■ Modalités essentielles de financement et de paiement

Les prestations seront financées par l'ENS grâce à des contributions financières :

« Action financée par la Région île de France »

« Convention Maxplanck / C.Rowland »

« Facebook META »

Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

■ Code nomenclature CPV :

Code CPV	Libellé CPV
72212218	Services de développement de logiciels de gestion des licences
72212211	Services de développement de logiciels d'interconnectivité de plateformes

■ **Caractéristiques principales du contrat :**

	Objet du contrat	Prestations de développement d'un ensemble logiciel déployable offrant une interface web et prestations connexes.
	Acheteur	Ecole normale supérieure - PSL
	Type de contrat	Marché de services à tranches
	Structure	Lot unique
	Lieu d'exécution	Siège du Prestataire et LSCP
	Délai de validité des offres	180 jours
	Pénalités de retard	$P = V \times R / 1000$
	Variation des prix	Ferme et actualisable
	Nature des prix	Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

■ **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : impossible d'identifier des prestations distinctes.

■ **Lieu d'exécution :**

Le lieu d'exécution des prestations est au choix du candidat: au siège de la structure du prestataire (exemple: télétravail) avec accès au laboratoire LSCP (au DEC, 29 rue d'Ulm, 75005, Paris France).

■ **Durée globale du contrat :**

La durée de vie du marché est de 12 mois à compter de la notification du marché au titulaire.

Toutefois, le titulaire reste engagé vis-à-vis de l'ENS-PSL jusqu'à l'extinction du délai de garantie, pour les prestations dues au titre de la garantie.

■ **Délais d'exécution:**

Le délai d'exécution global des prestations à réaliser dans le cadre de ce marché est de (8) huit mois maximum à compter de l'ordre de service de démarrage de l'exécution qui sera émis après la notification du marché.

Les délais maximum d'exécution (pour chaque tranche et phase) sont fixés par le titulaire dans son offre et sont à respecter lors de l'exécution des prestations.

Les délais proposés par le titulaire doivent respecter les délais maximum suivants :

TRANCHES	DESCRIPTION		DELAIS MAXIMUM D'EXECUTION DES PRESTATIONS
Tranche ferme	Développement de l'ensemble logiciel		6 mois maximum
	Phase fonctionnalités fondamentales	Développement des éléments principaux d'analyses	2 mois maximum à compter de l'ordre de service de démarrage de la phase 1
	Phase fonctionnalités avancées	Développement des fonctionnalités additionnelles de gestion de dataset et administration	4 mois maximum à compter de l'ordre de service de démarrage de la phase 2
Tranche optionnelle 1	Analyse de fiabilité d'annotations		2 mois maximum * à compter de l'affermissement de la tranche optionnelle 1
Tranche optionnelle 2	Modification de métadonnées		2 mois maximum * à compter de l'affermissement de la tranche optionnelle 2

* sachant que si l'ENS-PSL choisit d'affermir les deux tranches optionnelles, celles-ci seront à exécuter sur la même période.

A titre indicatif et non contractuel, le début d'exécution des prestations est prévu à compter du mois de mars 2025.

Une réunion de lancement sera initiée par le Laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistique (LSCP) avec le titulaire.

Un ordre de service émis par le LCSP interviendra pour indiquer au titulaire la date de démarrage des prestations à réaliser, pour chacune des phases de la tranche ferme.

■ Délai d'affermissement des tranches optionnelles :

Le choix d'affermir ou non chaque tranche optionnelle sera acté par l'ENS-PSL, conformément aux dispositions de l'article R.2113.6 du Code de la commande publique.

Le délai maximal d'affermissement des tranches optionnelles est fixé à **6 mois** à compter de la notification du marché.

La décision de non affermissement de la tranche optionnelle n'ouvrira pas droit à indemnités pour le titulaire.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ Procédure de passation :

Procédure d'appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

■ **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

Pièce contractuelle	- Acte d'engagement - AE
Pièce contractuelle	- Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
Pièce contractuelle	- Cahier des clauses administratives particulières - CCAP
Pièce contractuelle	- Cahier des clauses techniques particulières -CCTP
Pièce contractuelle	- Cadre de réponse – Mémoire technique
Pièce contractuelle	-Planning prévisionnel d'exécution
Document de procédure	- Règlement de la consultation - RC
Document de procédure	- Formulaire « Contacts »
Document de procédure	- Lettre de candidature (DC1)
Document de procédure	- Déclaration du candidat (DC2)
Document de procédure	- Formulaire DUME (disponible sur la plateforme PLACE)

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

IMPORTANT :

Il est recommandé aux candidats de créer un compte et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation des achats de l'État avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des rectifications/compléments qui lui seraient apportés, des éventuelles modifications de la consultation en cours et des réponses apportées par le pouvoir adjudicateur aux questions posées par d'autres candidats.

Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront pas être alertés. En aucun cas, le pouvoir adjudicateur ne saurait être tenu responsable du manque d'information des candidats qui ne se seraient pas inscrits ou qui n'auraient pas téléchargé les mises à jour des documents modifiés.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 180 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs

actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

■ **Variantes:**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

■ **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Lettre de candidature (DC1)	<i>Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)</i>
Déclaration du candidat (DC2)	<i>Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)</i>
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	
Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L.5212-11 du Code du travail	
Pouvoir de signature du signataire à engager l'entreprise	
Capacité économique et financière	
Chiffre d'affaires	<i>Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles</i>
Capacité technique et professionnelle :	
Moyens humains	<i>Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années</i>
Références de prestations de services	<i>Liste des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique</i>
Titres d'études et professionnels	<i>Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de service ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché</i>

Document	Descriptif
Autres justificatifs	
Fiche de renseignements du candidat	<i>Fiche de renseignements du candidat (formulaire contact)</i>

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Documents servant à l'analyse des offres	
Acte d'engagement	<p>Si le candidat choisit de signer électroniquement le fichier « AE » au moment du dépôt de son offre, il veillera à sélectionner le format « PDF non-verrouillé » pour permettre la contre-signature par l'ENS-PSL.</p> <p>Le candidat n'est pas tenu de signer son offre au moment de sa remise mais doit tout de même fournir l'acte d'engagement.</p> <p>Le seul dépôt de l'offre, même non signée, vaut engagement de la part du candidat à signer ultérieurement le marché qui lui sera attribué.</p>
Décomposition du prix global et forfaitaire	<p>A compléter par le candidat.</p> <p>Pour rappel : le candidat doit aussi indiquer le taux de TVA applicable</p>
Cadre de réponse - « mémoire technique »	A compléter par le candidat.
Planning d'exécution	Le candidat est invité compléter impérativement le planning prévisionnel joint dans le Dossier de consultation des entreprises (DCE) et à présenter le présenter dans son offre

Document	Descriptif
Documents servant à finaliser la procédure (dont la transmission est facultative au moment du dépôt de 'offre, mais fortement encouragée pour permettre d'optimiser les délais de traitement de la procédure)	
RIB	Relevé d'identité bancaire (IBAN-BIC)
Attestation d'assurance et risques professionnelles	Attestation d'assurance et risques professionnelles pour la période en cours.
Attestation de régularité fiscale	<p>Une attestation de régularité fiscale (régularité des obligations en matière de TVA et d'impôt sur les sociétés). Le cas échéant, joindre également l'attestation de régularité fiscale de la société- mère du groupe auquel vous êtes rattaché.</p> <p>Pour être valide, le document doit viser une situation datant de moins de 3 mois.</p> <p><u>Démarches pour l'obtenir</u></p> <p><i>Le candidat est invité à présenter ces pièces lors du dépôt de son offre de préférence ou lors du choix d'attributaire</i></p>
Attestation de régularité sociale	<p>Une attestation de fournitures de déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale. Appelée aussi attestation de vigilance, cette dernière est délivrée selon votre situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Soit par l'URSSAF : pour être valide, l'attestation doit viser une situation datant de moins de 6 mois. <u>Démarches pour l'obtenir</u></i> - <i>Soit par la MSA : pour être valide, l'attestation doit viser une situation au 31 décembre de l'année précédant la demande. <u>Démarches pour l'obtenir</u></i> <p><i>Le candidat est invité à présenter ces pièces lors du dépôt de son offre de préférence ou lors du choix d'attributaire</i></p>
En cas de redressement judiciaire	<p>Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie de du ou des jugements attestant de l'habilitation à poursuivre l'activité sur une période permettant d'exécuter le marché dans sa totalité.</p> <p><i>Le candidat est invité à présenter ces pièces lors du dépôt de son offre de préférence ou lors du choix d'attributaire</i></p>
Le cas échéant Procès-verbal (CSE)	<p>Si l'entreprise emploie 50 salariés et plus, le procès-verbal de la dernière séance du comité social et économique (CSE) tel que prévu aux articles 1 et 9 de l'ordonnance n°2017-386 du 22/09/2017 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales, obligatoire depuis le 1er janvier 2020.</p> <p><i>Le candidat est invité à présenter ces pièces lors du dépôt de son offre de préférence ou lors du choix d'attributaire</i></p>

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Remise des offres électroniques :

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Copie de sauvegarde :

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique (CD Rom, clé USB...), ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat.

Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « **copie de sauvegarde - Marché 2025-013– Ne pas ouvrir** », ainsi que le nom du candidat.

Elle est envoyée à l'adresse suivante :

École normale supérieure – PSL
Service de la commande publique
45, rue d'Ulm
75230 PARIS cedex 05

La transmission d'une copie de sauvegarde par voie électronique n'est pas autorisée.

Echanges électroniques :

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur.

Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur.

En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière.

Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Signature électronique de l'offre

En cas de signature électronique, le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération.

Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Signature manuscrite

L'établissement souhaite que les offres soient signées électroniquement conformément aux dispositions ci-dessus.

Dans l'hypothèse où l'attributaire ne serait pas en mesure de signer électroniquement, l'ENS-PSL se réserve la possibilité d'autoriser la signature manuscrite, en format papier.

Dans ce cas, les modalités de remise des documents signés seront précisées lors de la demande de signature.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre peut être rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

Langue et devise :

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française.

Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

4. EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

■ Sélection des candidatures :

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 5 jours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Les candidatures sont analysées en fonction des critères suivants :

- Capacités professionnelles ;
- Capacités techniques ;
- Capacités financières.

■ Critères de jugement des offres :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière pourra faire l'objet d'une demande de régularisation, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
Critère 1. Valeur technique (60 %)	La valeur technique est appréciée au regard du cadre de réponse « mémoire technique »
- Sous critère 1 (noté sur 25)	Compréhension des besoins techniques de la plateforme et méthodologie proposée pour réaliser les prestations objet du marché
- Sous critère 2 (noté sur 20)	Pertinence et qualité de l'équipe ou du candidat à disposition pour exécuter les prestations objet du marché, notamment dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Expertise / expérience préalable concernant le développement de base de données ; - Expertise / expérience préalable concernant le développement de front end (webapp) ; - Expertise / expérience préalable concernant le développement de API REST.
- Sous critère 3 (noté sur 10)	Délai d'exécution proposé (planning prévisionnel d'exécution)
- Sous critère 4 (noté sur 5)	Durée et adéquation de la garantie proposée
Critère 2. Prix (40 %)	La note du critère prix sera calculée en prenant en compte les montants comme suit :
- Sous critère 1 (30 pts)	Montant forfaitaire de la tranche ferme
- Sous critère 2 (5 pts)	Montant forfaitaire de la tranche optionnelle 1
- Sous critère 3 (5 pts)	Montant forfaitaire de la tranche optionnelle 2

■ **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justifications assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

■ **Négociations :**

La négociation est interdite en procédure d'appel d'offres. Aucune négociation ne sera proposée.

■ **Documents à produire par l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes

Document	Descriptif
	sociaux selon l'entreprise
Extrait KBIS	Extrait K, extrait KBIS, extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion
PV CSE	Si l'attributaire est une entreprise de 50 salariés et plus, le dernier procès-verbal de la séance du comité social et économique (CSE) tel que prévu aux articles 1 et 9 de l'ordonnance n°2017-386 du 22/09/2017 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales, obligatoire depuis le 1er janvier 2020.
RIB	Relevé d'identité bancaire (IBAN-BIC)
Redressement judiciaire	Copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire attestant de l'habilitation à poursuivre l'activité sur une période permettant d'exécuter le marché dans sa totalité.

■ Dispositions complémentaires : Réalisation de prestations similaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande **au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des plis** leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>

La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de Paris
7 rue de Jouy
75181 Paris Cedex 04
Téléphone : 01 44 59 44 00

Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr
Télécopie : 01 44 59 46 46
Site internet : paris.tribunal-administratif.fr

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers :

Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression :

Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent.

Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données.

L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : ... ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles :

Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

	Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :
	<p>Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance) Formulaires candidats (DAJ) CCAG Techniques de l'information et de la communication (TIC) du 30 mars 2021</p>